



# Compte rendu du 28 Septembre 2018 à 18 h 30

## L'An Deux Mille Dix huit

### Le 28 Septembre à 18h30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de :

**Monsieur ROSELEUX Jean-Paul, Maire**

#### ***Etaient présents :***

Martine OLIVIER, Marcel CHATELAIN, Adjointes,

**Mesdames :** Annick BENTZ, Katia CHARLES, Catherine CHOPIN, Madeleine GABRIEL, , Sandrine GAUDEFROY, Corinne HERBLOT, Anita NIVAL,

**Messieurs :** Marc BRODIN, Michel CHAIR, Jean-Claude CONVERSAT, Didier FORTIER, Daniel LEDUC, Franck LEMAIRE, Lahcen MIRI.

Formant la majorité des membres en exercice.

#### **Absents excusés :**

- Murielle BERNAILLE, David BAUDRY, Gilbert LEGRAND, Edwige POIX.
- Marie-Christine GARAPON donne pouvoir à Corinne HERBLOT,
- René RAVEL donne pouvoir à Daniel LEDUC.

Didier FORTIER et Catherine CHOPIN sont désignés assesseurs.

Sandrine GAUDEFROY est élue secrétaire de séance.

Murielle GIVRY, Directrice Générale des Services forme le personnel administratif.

---

**En préambule, le Maire a demandé au conseil municipal s'il acceptait de modifier l'ordre du jour de la présente session et de rajouter les délibérations suivantes :**

- **Délibération n° 06 : complétude avec ajout d'une mention pour la décoration du Maire de Wertingen,**
- **Délibération n°12 : reversement des subventions publiques à la SEDA dans le cadre de la construction de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle,**
- **Délibération n° 13 : demande de subvention Aisne Partenariat Investissement.**

**Le conseil municipal a accepté cette modification d'ordre du jour,**

**Puis, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROSELEUX, Maire, le Conseil Municipal a :**

- Approuvé à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 28 juin 2018,
- Voté une décision modificative de crédits N° 3 sur le budget communal,
- Voté une décision modificative de crédits N° 3 sur le budget assainissement collectif,
- Attribué le marché de travaux pour la création d'un aménagement routier Rue Jules Lefebvre/Rue du Moulin à Tan à la société EUROVIA,
- Validé la proposition de travaux d'effacement de réseaux par l'USEDA pour l'aménagement routier à créer, Rue Jules Lefebvre/Rue du Moulin à Tan,
- Approuvé le compte-rendu annuel de la SEDA pour le quartier des grands prés,
- Décerné la médaille de la ville à diverses personnalités (commémoration du 28 juillet et du 11 novembre),
- Adhéré au service « Prévention et santé au travail » du Centre de Gestion de l'Aisne, pour une période de trois ans,

- Adopté le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif rendu par Veolia,
- Adopté le rapport annuel 2017 sur la qualité et le prix de l'eau potable rendu par l'USESA,
- Adopté le rapport annuel 2017 sur le transport à la demande sur le territoire de la CARCT, rendu par la société de transport Keolis,
- Autorisé le reversement du fonds d'amorçage dans le cadre des nouvelles activités périscolaires à la CARCT,
- Autorisé le reversement des subventions publiques à la SEDA dans le cadre de la construction de la maison de santé,
- Sollicité le Conseil Départemental de l'Aisne dans le cadre d'une subvention Aisne partenariat Investissement pour la réfection de la toiture de la Mairie.

*La séance est levée à 19 h 15*



Le Maire,

Jean-Paul ROSELEUX